

Chez nous, plus de problème. On a interdit les GSM!



Chaque année, le sujet refait surface : « Faut-il interdire les téléphones portables à l'école ? » Choisir l'interdiction est une manière de gérer, parmi d'autres, la question de l'utilisation des portables à l'école. Au départ d'une bonne intention souvent accueillie de manière favorable par le corps enseignant et les parents, cette mesure semble aller à l'encontre de la fonction éducative de l'école. Bien sûr, l'école est un haut lieu d'apprentissages. Mais cette seule vision ne permet pas à l'institution, aux enseignant-e-s et aux autres professionnel-le-s de considérer l'enfant, le-la jeune dans sa globalité. Elle l'enferme dans son rôle d'élève qui doit, quels que soient les moyens, emmagasiner des connaissances.

Ces dernières années, l'arrivée des smartphones et l'explosion de l'offre des réseaux sociaux ont transformé notre manière d'entrer et d'être en relation.

Les enfants et adolescent-e-s qui fréquentent l'école aujourd'hui ont grandi et sont baigné-e-s dans cet environnement numérique. Ils-elles ont complètement intégré cet accessoire à leur vie de tous les jours. C'est devenu un prolongement de leur personne, un objet avec lequel ils-elles entretiennent un rapport intime. Malgré la relative incompréhension des adultes, le téléphone permet aux adolescent-e-s de créer du lien. Certes, ce lien est un lien virtuel. Pourtant, il est souvent la continuité d'une relation réelle ou, lorsqu'il est entretenu, débouche sur un lien réel. On ne peut donc nier que cet objet construit du lien social. Interdire son utilisation à l'école, endroit fréquenté par les jeunes durant la plus grande partie de leur temps de vie, revient à porter un jugement sur la manière dont les adolescent-e-s sont en relation et à, violemment, désavouer une partie de leur vie intérieure. On a beau dire que « ces jeunes » ne savent

plus être ensemble, ne savent plus faire collectif, que « c'était mieux avant »... Force est de constater que, même si les adolescent-e-s s'organisent autrement, vivent ensemble autrement, ils-elles parviennent à entretenir les relations possibles prônées par notre société capitaliste. Et, c'est là, que l'école en tant que lieu de vie, de rencontres, de relations a une carte à jouer pour proposer une réflexion sur le vivre ensemble et amorcer une transformation sociale.

L'école suppose qu'en empêchant les jeunes d'utiliser leur smartphone, celles-ci n'auront d'autre choix que de se tourner les un-e-s vers les autres. Pourtant, l'école n'instaure pas, ou peu, de temps ou d'activités qui favorisent la rencontre et la mise en relation des jeunes. À l'école secondaire, encore plus qu'en primaire, aucun aspect de vie collective n'est pensé et organisé. Les seuls moments durant lesquels les aspects relationnels sont parfois envisagés sont les jours blancs. Ces fameuses journées durant lesquelles il n'y a « que ça à faire parce qu'on ne peut pas donner cours ». De plus, l'organisation générale de l'école ne permet pas la prise en compte de la vie relationnelle et affective des adolescent-e-s : le temps est découpé en courtes périodes avec des changements fréquents d'adultes, qui, par conséquent, ont peu,

ET SI À L'ÉCOLE, DANS LES SALLES DES PROFS EN PARTICULIER, NOUS N'ENTENDIONS PLUS CERTAINES PHRASES! C'EST AUTOUR DE CETTE IDÉE QUE S'ORGANISE CETTE CHRONIQUE MENSUELLE. UNE IDÉE TOUTE FAITE À CONTRÉDIRE, UNE AFFIRMATION SI SOUVENT RÉPÉTÉE QU'ELLE S'ANCRE EN NOUS SANS RÉELS FONDEMENTS. UN TEMPS POUR S'ARRÊTER SUR CES PHRASES... POUR LES RÉFLÉCHIR, LES QUESTIONNER ET OUVRIR LA DISCUSSION!

voire pas du tout, de vision globale de ce que vivent les élèves dans les autres moments. Par conséquent, si l'école désire travailler avec les jeunes à la (re)construction du lien social et à la transformation de la société, elle doit prendre soin de la vie collective et individuelle de ses acteur-trice-s en composant avec le téléphone et en proposant une utilisation réfléchie, au service de cette vie collective et individuelle.

Un bon exemple: le cyberharcèlement, notion relativement récente, qui ne cesse d'augmenter. Avant un-e enfant harcelé-e à l'école bénéficiait d'un « temps mort » en rentrant chez elle-lui. Aujourd'hui, ce n'est plus le cas. Ces jeunes subissent ainsi chez eux-elles les conséquences de situations vécues parfois à l'école. Certain-e-s diront que l'éducation doit se faire à la maison mais l'école est bel et bien le lieu où les jeunes se retrouvent. Elle se doit donc d'être le lieu collectif de ce type d'apprentissage qui relève de l'éducation à la citoyenneté. L'interdiction pure et simple du téléphone portable à l'école ne fait que déplacer le problème en dehors de l'école, comme si cela ne la concernait pas. Et cette tendance à ne pas travailler le vivre ensemble au profit des apprentissages liés aux matières peut être observée à bien d'autres niveaux. Or, si nous nous penchons sur le décret « Missions » de 1997, et plus particulièrement à l'Article 6 qui fixe les missions prioritaires de l'enseignement subventionné, nous pouvons y lire qu'une des missions de l'enseignement est de « préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures ». Il y apparaît donc clairement que l'école doit être un moteur de transformation sociale en donnant aux jeunes des possibilités de s'entraîner à la citoyenneté au

« TOUTE
INTERDICTION PURE
ET SIMPLE AMÈNE PLUS
SOUVENT LES PERSONNES
À TROUVER DES VOIES
DÉTOURNÉES POUR
CONTOURNER
CELLE-CI. »

quotidien, pas seulement lors d'un chouette projet spécifique! Pour y arriver, l'école doit sans cesse se rappeler qu'elle est un des seuls lieux privilégiés du vivre ensemble et que ces jeunes sont en construction et en recherche de l'affirmation de leur identité. Interdire les téléphones, c'est occulter une partie de la vie sociale des adolescent-e-s en dehors de l'école et essayer de se rendre imperméable à celle-ci!

De plus, ne nous leurrions pas, toute interdiction pure et simple amène plus souvent les personnes à trouver des voies détournées pour contourner celle-ci. Dans ce cas, nous faisons l'hypothèse que l'apprentissage principal lié à l'interdiction sera de trouver « comment le faire quand même »! L'élève apprendra alors à se cacher pour faire l'usage de son téléphone, sans que l'emploi de celui-ci puisse être cadré et réfléchi, au risque d'en faire une utilisation néfaste pour lui-elle ou pour les autres.

Gardons donc ouverte la porte des écoles aux téléphones portables. Mais pas n'importe quand et n'importe comment! Pour cela, il est nécessaire que les équipes pédagogiques puissent se former à accompagner des jeunes dans ce domaine, tant au niveau technologique qu'au niveau humain. Cela permettrait aux adolescent-e-s d'apprendre à utiliser l'objet comme moyen d'expression et de communication au sein du cadre sécurisé et sécurisant de l'école, tout en étant accompagné-e-s par les adultes préparé-e-s à le faire. Ainsi les jeunes pourront devenir de réel-le-s acteur-trice-s en ce qui concerne les nouvelles technologies plutôt que de simples consommateur-trice-s d'un produit, sans aucune réflexion sur celui-ci. Et ce, sans nuire aux apprentissages formels chers à l'école.

Le Groupe École des CEMÉA

« On prépare
la démocratie de demain
par la démocratie à l'École.
Un régime autoritaire à
l'École ne saurait être
formateur de citoyens
démocrates. »

Célestin Freinet

« PAR CONSÉQUENT, SI
L'ÉCOLE DÉSIRE TRAVAILLER
AVEC LES JEUNES À LA (RE)
CONSTRUCTION DU LIEN
SOCIAL ET À LA TRANS-
FORMATION DE LA SOCIÉTÉ,
ELLE DOIT PRENDRE SOIN
DE LA VIE COLLECTIVE
ET INDIVIDUELLE DE
SES ACTEUR-TRICE-S EN
COMPOSANT AVEC LE
TÉLÉPHONE ET EN PROPO-
SANT UNE UTILISATION
RÉFLÉCHIE, AU SERVICE
DE CETTE VIE COLLECTIVE
ET INDIVIDUELLE. »

LE GROUPE ÉCOLE DES CEMÉA BELGES PROPOSE

- des formations continues pour enseignant-e-s,
- des formations à la demande,
- un festival du film d'Éducation à Bruxelles,
- un espace de réflexion et d'action autour de l'École •••

CONTACT :
ecole@cemea.be
04/253.08.40
www.cemea.be